Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Maraîchage

N°14
12/08/2025

Edition Nord Nouvelle-Aquitaine
Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

*Consultez les **évènements agro-écologiques** près de chez vous !*

Ce qu'il faut retenir

- **Météo**
  - Les températures maximales du 11 août ont dépassé les 40°C. Les conditions sont sèches et vont le rester.
- **Tomate en sol, sous abris**
  - *Tuta absoluta* : le nombre de captures est plus ou moins élevé en fonction des sites.
  - Noctuelles : un site a capturé un papillon de *Chrysodeixis chalcites*. Le piégeage d'*Helicoverpa armigera* reste nul.

→ Les retours de piégeage sont actuellement trop limités pour permettre une évaluation fiable de la pression exercée par les différents ravageurs. Une bonne analyse du risque passe par un nombre important de retours.

- **Carotte et céleri-rave**
  - Mouche de la carotte : les captures restent nulles en culture de céleri-rave.
  - Septoriose du céleri : le modèle annonce un risque avec les données météorologiques du secteur de Dercé (4e cycle) et de Saintes (3e cycle).
- **Alliacées**
  - Teigne : les données transmises n'indiquent aucune capture du papillon.
  - Mouche mineuse : aucune piqûre de nutrition n'a été observée sur ciboulettes. Des plants de poireaux ont cependant été touchés.

→ Les retours de piégeage sont actuellement trop limités pour permettre une évaluation fiable de la pression exercée par les différents ravageurs. Une bonne analyse du risque passe par un nombre important de retours.

- **Sur différents autres légumes**
  - Acariens : la pression du ravageur devrait ré6augmenter avec les fortes températures.

Notes nationales et informations

- La « dernière mise à jour » de la liste biocontrôle.
- Lien vers les notes nationales biodiversité

CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière
Clarisse BANNERY
ACPEL
clarisse.bannery@acpel.fr

Animateurs délégués
Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :
Benoit VOELTZEL - CA17
benoit.voeltzel@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication
Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage Edition Nord NA N°X du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Situation générale maraîchage

- **Les conditions climatiques de ces derniers jours** (source : Weenat)

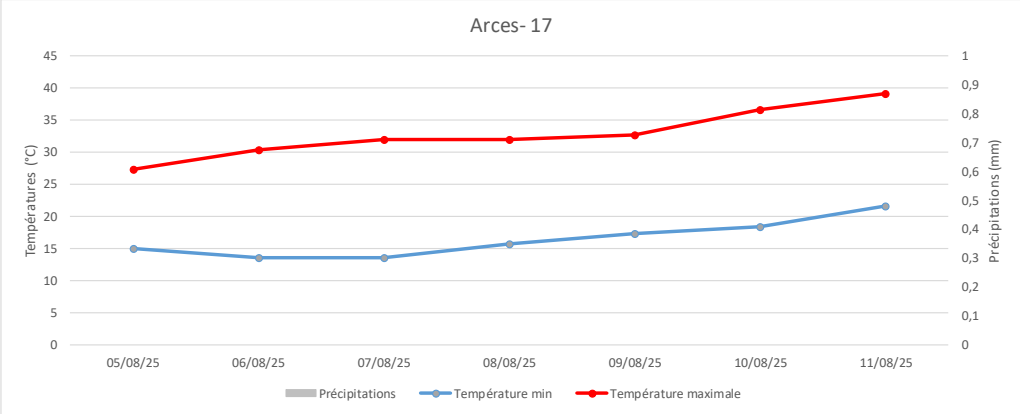

Cumul précipitations : 0 mm - Température minimale : 13,6°C - Température maximale : 39,2 °C

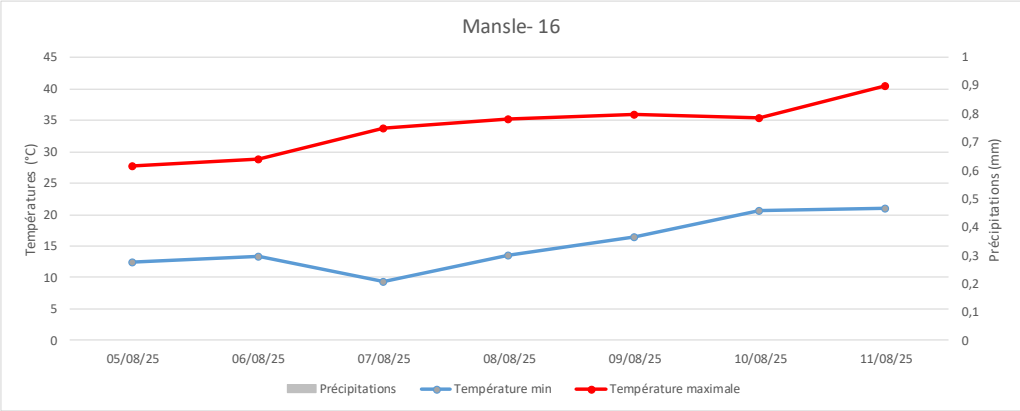

Cumul précipitations : 0 mm - Température minimale : 9,4 °C - Température maximale : 40,4 °C

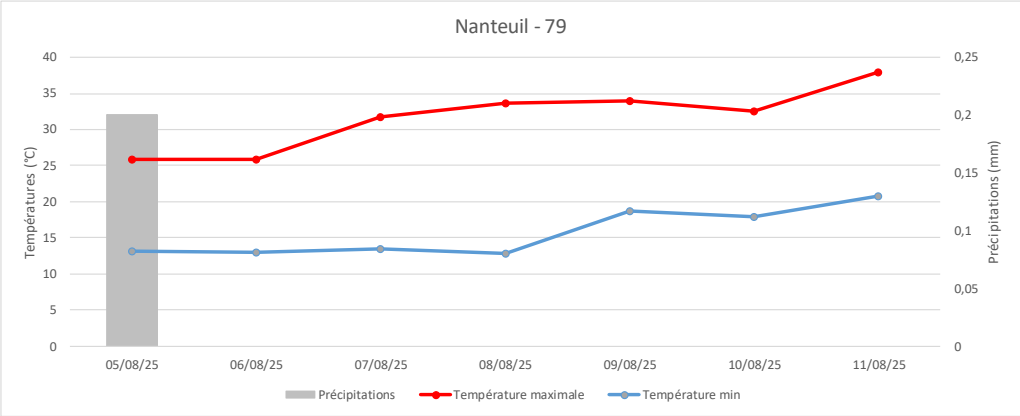

Cumul précipitations : 0,2 mm - Température minimale : 12,8 °C - Température maximale : 38 °C

Les températures maximales ont été élevées à partir du 7 août, avec un pic à 40,4°C enregistré à Mansle le 11 août. Les températures minimales sont restées fraîches la semaine dernière mais augmentent depuis ces derniers jours pour fluctuer autour des 20°C.

Les conditions sèches perdurent avec des cumuls pluviométriques faibles, voire nuls. Les prévisions n'annoncent pas de véritable épisode pluvieux, la situation de sécheresse s'accentue.

Tomate en sol, sous abris froids

• Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)

La situation au niveau du réseau :

Les retours de piégeage la semaine passée signalent :

- Charente-Maritime : deux sites indiquent avoir piégé 2 et 65 individus.

La mise en place de la confusion sexuelle (biocontrôle), bien qu'efficace n'empêche pas des accouplements à l'extérieur des zones d'influence de la confusion sexuelle et donc des pontes dans certains abris froids pourtant « protégés ».

Évaluation du risque : avec les données transmises, le risque semble bien présent mais variable selon les secteurs. Une bonne analyse passe par un nombre important de retours.

Remarque :
Les retours de piégeage sont actuellement trop limités pour permettre une évaluation fiable de la pression exercée par le ravageur.

Mesures prophylactiques :

- Effectuer des rotations avec des cultures non hôtes de *Tuta absoluta* (ex : salade).
- Réaliser des interventions pendant l'inter-culture (ex : solarisation).
- Bien préparer le sol afin de réduire le nombre de chrysalides restées dans le sol.
- Eliminer les plantes hôtes dans la serre et aux abords (ex : morelle noire, datura, repousses de tomate).
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof.
- Contrôler les plants dès la réception et le repiquage des plants sains.
- Suivre et entretenir des pièges de détection à phéromones.
- Eliminer régulièrement et détruire les déchets végétaux et les fruits infestés en évitant de les stocker à proximité des abris.

Des méthodes alternatives et des produits de biocontrôle existent :

- Piégeage massif.
- Différents auxiliaires : ***Macrolophus pygmaeus*** (punaise de la famille des miridae), ***Amblyseius swirskii*** (acariens prédateurs), ***Trichogramma achaeae*** (micro-hyménoptère).
- Confusion sexuelle (autorisée depuis juillet 2018) : diffusion de phéromones dans la serre afin d'empêcher l'accouplement.
- Des substances naturelles existent : Consulter la « **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle** » mise à jour régulièrement.

- **Noctuelles**

La semaine passée, les retours de piégeage au niveau du réseau sont les suivants :

- *Chrysodeixis chalcites* : un site en Charente n'a capturé aucun individu. En Charente-Maritime, deux sites ont piégé 0 et 1 individu.
- *Helicoverpa armigera* : un site en Charente n'a capturé aucun individu.

Évaluation du risque : avec les données transmises, le risque semble faible. Toutefois, une bonne analyse passe par un nombre important de retours.

Remarque :
Les retours de piégeage sont actuellement trop limités pour permettre une évaluation fiable de la pression exercée par les différentes espèces. En Charente-Maritime, bien que des retours de piégeage soient réalisés (de façon assidue et régulière pour certains sites), ceux-ci restent insuffisants. En Charente et dans les Deux-Sèvres, le suivi est plus restreint (un à deux sites par espèce) et les données sont partielles ou absentes, ce qui limite la possibilité de confirmer la présence ou d'estimer la pression pour Helicoverpa armigera, Spodoptera exigua, Mamestra oleracea ou Autographa gamma.

Mesures prophylactiques :

- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof.
- Suivre et entretenir des pièges de détection à phéromone.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte (*Psila rosae*)**

La situation au niveau du réseau

En culture de céleri-rave dans la vallée de l'Arnoult, le relevé effectué la semaine dernière n'indique pas de piégeage de mouche de la carotte. Le prochain relevé qui sera effectué permettra de savoir si le vol a débuté pour cette culture.

Pour rappel, le seuil de nuisibilité est différent pour les deux cultures. Celui de la carotte est de 0,1 mouche/piège/jour contre 0,2 mouche/piège/jour pour le céleri-rave, la culture de carotte étant plus sensible aux attaques de ce ravageur.

Évaluation du risque : aucune mouche n'a été piégée en culture de céleri-rave. Le relevé réalisé plus tard cette semaine permettra de déterminer si le vol a débuté.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.

- **Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)**

Les données météo des secteurs de Saintes (17), de Dercé (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations à partir du 1er avril, les données des cycles du champignon au 12 août sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Saintes (17)	3	Sortie de taches prévues pour le cycle 3 : le 14 août
Mansle (16)	2	Nombre de cycles non atteint
Dercé (86)	4	Sortie de taches prévues pour le cycle 4 : le 11 août

Les sorties de taches des 1ers et 2ème cycle (et 3ème cycle pour les variétés peu sensibles) sont peu à risque.

NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1er avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, pour des

plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.

Evaluation du risque : les contaminations pour le cycle 4 ont eu lieu pour le secteur de Dercé (86) et celles pour le cycle 3 ont eu lieu pour le secteur de Saintes (17). Le nombre de cycles n'a pas été encore atteint pour le secteur de Mansle (16). Le risque d'extension (inoculum disponible pour le cycle suivant) ne sera véritablement présent que quelques jours avant les dates de sorties de taches calculées par le modèle.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Bien aérer le feuillage.
- Privilégier un arrosage le matin.
- Utiliser des variétés moins sensibles à la maladie.

Alliacées

• Teigne (*Acrolepiopsis assectella*)

La surveillance de cet insecte par capture (capsule de phéromone spécifique sur plaque engluée) est essentielle car les dégâts potentiels sont importants, notamment en maraîchage AB.

La situation au niveau du réseau

La semaine passée, deux sites en Charente-Maritime et en Charente indiquent n'avoir capturé aucun individu.

Évaluation du risque : avec les données transmises, le risque semble faible. Une bonne analyse du risque passe par un nombre important de retours.

Remarque :
Les retours de piégeage sont actuellement trop limités pour permettre une évaluation fiable de la pression exercée par le ravageur.

• Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)

Pour cette production, en raison des dégâts potentiels, ce parasite est suivi avec la mise en place d'un réseau de suivi sur ciboulettes. Les piqûres de nutrition observées sont spécifiques et donnent une indication sur la période d'activité de l'adulte avant la ponte.

La situation au niveau du réseau

A ce jour, aucune piqûre de nutrition n'a été signalée sur ciboulettes. Cependant, un site en Charente signale des piqûres au niveau de ses plants de poireaux. Ce producteur estime à 5% le pourcentage de ses pieds présentant des piqûres. Par ailleurs, des larves et des pupes ont pu être observées sur ces plants.

Évaluation du risque : les ciboulettes ne présentent pour l'instant aucune piqûre de nutrition. Cependant, la présence de piqûres sur des plants de poireaux sur un site indique que le risque est présent.

Remarque :
Les retours de piégeage sont actuellement trop limités pour permettre une évaluation fiable de la pression exercée par le ravageur.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Poser des filets au niveau des pépinières.
- Contrôler les plants dès la réception.
- Contrôler la qualité sanitaire des plants avant et durant leur introduction dans la culture.

- Installer des toiles insect-proof aux ouvertures des abris.
- Installer des panneaux bleus englués pour détecter l'arrivée des premiers ravageurs.
- Détruire les débris végétaux infestés et les résidus de culture.

Sur différents autres légumes

• Acariens

Les acariens apprécient particulièrement les températures chaudes et une faible hygrométrie, les conditions récentes et à venir sont propices au développement de ce ravageur.

Rappels d'attaque d'acariens sur aubergines (Crédit photo : Benoît VOELTZEL – CA 17)

Évaluation du risque : le risque augmente, restez vigilants.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Désherber la culture et ses abords.
- Désinfecter le matériel.
- Contrôler la qualité des plants avant plantation.
- Favoriser les prédateurs.
- Pratiquer le bassinage pour augmenter l'hygrométrie et perturber les conditions de vie du bioagresseur.

Des produits de biocontrôle existent :

Les punaises de la famille des miridae telles que Macrolophus pygmaeus et *Dicyphus errans* ; Des acariens prédateurs phytoséiides tels que *Amblyseius californicus*, *Phytoseiulus persimilis* ou *Amblyseius swirskii* ; les coccinellidés du genre *Stethorus* ou *Scymnus* ; Les larves de cécidomyies du genre *Feltiella*. Consulter la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour régulièrement : **Voir en fin de bulletin (Notes nationales et informations).**

• Punaises

La situation au niveau du réseau

En Charente-Maritime, le piège ciblant la punaise diabolique (*Halyomorpha halis*) a capturé 10 adultes et 3 larves.

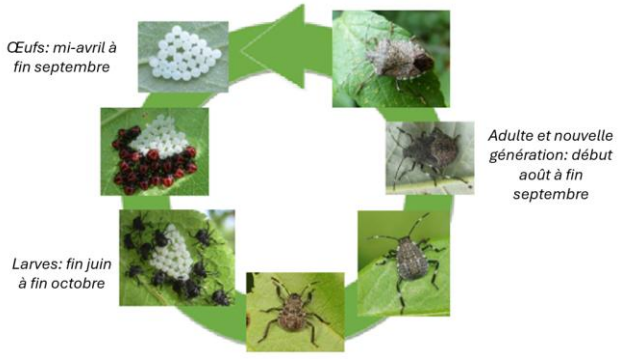

Rappel du cycle de vie de la punaise diabolique (Crédit photo : FREDON 47)

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Produire les plants dans un abri insect-proof.
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof pour empêcher toute pénétration d'insectes.
- Contrôler la qualité sanitaire des plants avant et pendant leur introduction dans l'abri.
- Favoriser les ennemis naturels.
- Utiliser des auxiliaires.

Plus d'informations sur la comparaison de *Halyomorpha halis* avec différentes espèces de punaises : **ICI** (Ephytia).

Notes nationales et informations

- **Liste des produits de biocontrôle actualisée : « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle »**

- **Notes nationales Biodiversité : ICI.**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CIA 17-79, CDA 86, producteurs en AB (Bio Nouvelle-Aquitaine) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".